

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 1: Protection de la nature et du patrimoine

Vorwort: Progrès et enracinement

Autor: Schaller, Roland

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Progrès et enracinement



Au rythme qui ne cesse de s'accroître, l'homme construit, depuis de nombreuses années, une civilisation qui contribue à son bien-être, mais qui altère aussi le milieu naturel dans lequel il est appelé à vivre. On ne saurait s'en montrer surpris : il n'est guère de progrès qui ne s'accompagne d'une contrepartie et la dégradation progressive de notre environnement n'est que l'un des prix dont nous payons les avantages de l'ère industrielle.

Le vertige devant l'essor prodigieux des technologies toujours moins accessibles, et dont les incidences sont parfois difficiles à déceler, la peur de la pollution, de quelque nature qu'elle soit, la prise de conscience du caractère limité de notre espace géographique, le sentiment d'écrasement, voire d'angoisse, devant l'évolution parfois troublante de notre société, et de ses transformations jugées dans certains cas irréversibles, voilà quelques-unes des préoccupations, parmi d'autres, qui expliquent l'intérêt nouveau manifesté pour l'environnement, dont le débat qui s'est instauré répond à une des grandes interrogations de notre temps.

Qui plus est, c'est un fait que notre société moderne impose un développement formidable d'instruments collectifs de production et de puissance. Il est vrai que les conditions de la création d'organismes nécessitant une forte concentration, ont pour origine la complexité croissante des problèmes à résoudre et la difficulté des solutions à trouver autrement que par des décisions hégémoniques.

Toutefois, la question de savoir comment concilier les conditions d'existence et la bonne marche de tels ensembles avec les aspirations des individus et des groupes qui en assurent la vie, reste posée.

On doit en effet constater qu'un certain engouement pour les associations, dont l'environnement est une des préoccupations, va de pair avec le développement de l'impact toujours plus marqué de toute concentration.

On peut remarquer que des groupements interviennent de plus en plus comme un contrepoids irremplaçable aux risques que font courir à la démocratie pluraliste les rigidités technocratiques et bureaucratiques.

Il est à relever notamment que les exemples montrent souvent que les mesures étatiques prises dans le domaine de l'environnement ont des applications limitées, et que l'on peut s'interroger sur leur efficacité. S'il est généralement procédé à des analyses approfondies, il y a par contre de nombreuses hésitations à arrêter des décisions d'une portée pratique.

Aussi, la commission de la protection de la nature et du patrimoine a jugé utile d'établir un inventaire aussi complet que possible de tous les groupements de l'ensemble des régions jurassiennes. En effet, il est intéressant non seulement de savoir quelles sont les associations existantes, mais il était aussi utile d'offrir à ceux qui sont préoccupés par certains aspects de l'environnement, la possibilité de s'adresser aux groupements qui ont déjà une activité.

Au moment où bien des certitudes sont remises en question quant à la concentration tous azimuts, où une aspiration confuse mais générale pousse à donner les moyens à des garde-fous actifs d'exprimer les préoccupations et les besoins des individus et des groupes, ce sont, à n'en pas douter, les personnes en prise directe avec la réalité quotidienne et les problèmes qui leur sont propres, qui sont le mieux à même de poser les diagnostics et de suggérer leurs solutions, s'il le faut avec vigueur.

*Le Président:
Roland SCHALLER*